

## DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

---

### EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

### RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**Séance du 23 juin 2022**

**CD20220623\_20**  
**id. 6345**

*Le 23 juin 2022 à 9 h 30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental,*

*Nombre de conseillers départementaux : 30*  
*Quorum : 10*

*Sont présents :*

*M. ALBUGUES, M. BAYLET, M. BELLOC, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNE, Mme COLOMBIE, M. CROS, Mme DELCHER, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, M. PECOU, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL*

*Sont représentés :*

*M. ASTRUC (pouvoir à Mme MAURIEGE), M. BEQ (pouvoir à M. CROS), Mme DELBREIL (pouvoir à M. ALBUGUES), Mme DUCASSE (pouvoir à Mme LE CORRE), M. GONZALEZ (pouvoir à Mme NEGRE), Mme RABAULT (pouvoir à Mme SARDEING)*

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

### DELIBERATION

### **SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX**

### **BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022**

---

Le projet de budget supplémentaire 2022 du service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux (SATESE), tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement, est soumis.

L'équilibre de ce projet s'établit à 154 800 € en mouvements réels.

### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DÉPENSES</b>	
CHAPITRE	MONTANT
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>	
<u>011- Charges à caractère général</u>	<u>11 915,00</u>
Comptes 60- Achats et variation des stocks	2 100,00
Comptes 61- Autres charges externes - services extérieurs	1 000,00
Comptes 62- Autres services extérieurs (sauf 621)	7 815,00
Comptes 63- Impôts, taxes et versements assimilés	1 000,00
<u>012- Charges de personnel et frais assimilés</u>	<u>0,00</u>
Comptes 64- Charges de personnel	0,00
<u>65- Autres charges de gestion courante</u>	<u>0,00</u>
<u>67- Charges exceptionnelles</u>	<u>0,00</u>
<u>022- Dépenses imprévues</u>	<u>885,00</u>
<b>Total dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>12 800,00</b>
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE</b>	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 800,00</b>

<b>RECETTES</b>	
CHAPITRE	MONTANT
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>	
<u>Compte 002 – Excédent de fonctionnement 2021 reporté</u>	<u>36 343,07</u>
<u>013- Atténuations de charges</u>	<u>500,00</u>
6459- Remboursement charges	500,00
<u>70- Produits des services, du domaine et ventes diverses</u>	<u>0,00</u>
<u>74- Dotations et participations</u>	<u>- 24 060,00</u>
Compte 7473- Département	- 34 000,00
Compte 74788- Autres (Agence de l'eau)	9 940,00
<u>75- Autres produits d'activité</u>	<u>16,93</u>
Compte 7588- Autres produits divers de gestion courante	16,93
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>12 800,00</b>
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE</b>	
<i>042- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<b>Total recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>12 800,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DÉPENSES</b>	
CHAPITRE	MONTANT
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>	
<u>20- Immobilisations incorporelles</u>	<u>2 000,00</u>
Comptes 2051- Acquisition de logiciels	2 000,00
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	<u>16 000,00</u>
Compte 2157- Matériel et outillage technique	2 400,00
Compte 2182- Matériel de transport	5 000,00
Compte 21838- Autre matériel informatique	3 000,00
Compte 21848- Autres matériels de bureau et mobiliers	3 000,00
Compte 2188- Autres immobilisations corporelles	2 600,00
<u>23- Immobilisations en cours</u>	<u>106 491,44</u>
Compte 231318- Autres bâtiments publics	106 491,44
<b>RESTES A RÉALISER</b>	
Compte 2182 – Matériel de transport	17 508,56
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>142 000,00</b>
<b>OPÉRATIONS D'ORDRE</b>	
<i>040- Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>142 000,00</b>

<b>RECETTES</b>	
CHAPITRE	MONTANT
<b>OPÉRATIONS RÉELLES</b>	
<u>Compte 001 – Excédent d’investissement 2021 reporté</u>	<u>142 002,46</u>
<u>10- Dotations, fonds divers et réserves</u>	<u>- 2,46</u>
Compte 10222- FCTVA	- 2,46
<b>Total recettes réelles d’investissement</b>	<b>142 000,00</b>
<b>OPÉRATIONS D’ORDRE</b>	
<i>040- Opérations d’ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<b>Total recettes d’ordre d’investissement</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D’INVESTISSEMENT</b>	<b>142 000,00</b>

Le montant des dépenses de fonctionnement s’élève à 12 800 €. Ce complément est nécessaire au regard des crédits déjà engagés et consommés en 2022.

Le montant des recettes de fonctionnement s’élève à 12 800 €. Il est prévu :

- la reprise de l’excédent de fonctionnement de l’année 2021 de 36 343,07 € ;
- l’augmentation de la participation de l’Agence de l’eau Adour-Garonne à hauteur de 9 940 € afin atteindre 279 940 € sur l’année ;
- une baisse de la participation du Département de 34 000 € portant celle-ci à 264 000 €, contre 298 000 € lors du budget primitif ;
- des atténuations de charges et autres produits divers de gestion courante pour 516,93 €.

Le montant des dépenses d'investissement s'élève à 142 000 €. Il est prévu :

- un reste à réaliser de 2021 pour le renouvellement d'un véhicule commandé en 2021 ;
- l'achat de logiciels et de matériels informatiques dans le cadre du renouvellement partiel du parc informatique du service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux ;
- l'achat de matériel pour le terrain : lecteur de tests bandelettes, équipement complémentaire sur l'achat des batardeaux flottants (déversoir) ;
- complément pour l'achat d'un véhicule de type fourgon, en raison d'éléments complémentaires portés à notre connaissance ;
- l'achat de matériel de bureau et de mobilier en complément des achats prévus (armoires basses, et renouvellement du mobilier de la salle de réunion), compte-tenu des devis proposés ;
- le remplacement du canoë hors d'usage ;
- des travaux d'aménagement des locaux du service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux, notamment des travaux de peinture.

Le montant des recettes d'investissement s'élève à 142 000 € et concerne l'intégration de l'excédent d'investissement de 2021.

\*

\* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil de gestion du service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le budget supplémentaire 2022 du service d'assistance au traitement des effluents et au suivi des eaux (SATESE), tel que susvisé et qui s'équilibre en mouvements réels, à 154 800 € ;
- Approuve le principe d'une diminution de la participation départementale à hauteur de 34 000 € portant son montant à 154 800 € maximum.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Michel WEILL